

Compte rendu de séance

Séance du 13 Mai 2025

L'an 2025 et le 13 Mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. VAN BELLE Jacques Maire

Présents : M. VAN BELLE Jacques, Maire, Mmes : AMMELOOT Sophie, GALVAO Estelle, HUOT Isabelle, MM : HUCK Jean-Louis, JOLY Hervé, PEREIRA FONSECA Carlos, PRÉ Jérôme

Excusé(s) : MM : GUERTON Bruno, TRIFFAULT Jean-Paul

Absent(s) : Mmes : BEAUDHUY Nicole, BRILLANT Audrey, FINET Marine, MM : BARET Philippe, FINET Dominique

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 8

A été nommé(e) secrétaire : Mme AMMELOOT Sophie

1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2025, du 8 avril 2025 et du 15 avril 2025

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

AFFECTATION DU RESULTAT 2024 - D 2025-15

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 - D 2025-16

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SALLES COMMUNALES - D 2025-17

AFFECTATION DU RESULTAT 2024

réf : D 2025-15

Vu, le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement de 600 671,46 €

Vu, le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement de - 234 515,97 €

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2024 du budget principal comme suit :

Affectation du résultat de l'exercice 2024 :

- 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : 234 515,97 €
- 002 Résultat de fonctionnement reporté : 600 671,46 €

A l'unanimité (pour : 8 / contre : 0 / abstentions : 0)

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

réf : D 2025-16

Vu le Code des Communes et notamment ses articles L. 211-1 et suivants et L. 212-1 et suivants,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. Jacques VAN BELLE, Maire de Saint Lyé la Forêt,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

ADOpte, à l'unanimité, le budget supplémentaire de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement	Budget 2025
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 451 988.07 €
011 - Charges à caractère général	331 600.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	337 072.37 €
014 - Atténuations de produits	116 000.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	539 949.34 €
65 - Autres charges de gestion courantes	86 366.36 €
66 - Charges financières	32 000.00 €
67 - Charges exceptionnelles	9 000.00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 451 988.07 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	600 671.46 €
013 - Atténuations de charges	2 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 700.00 €
73 - Impôts et taxes	543 696.39 €
74 - Dotations, subventions et participations	208 000.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	49 920.22 €
78 - Reprise sur amortissements	2 000,00 €

Section d'investissement	Budget 2025
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	725 502.34 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	46 000.00 €
20 - Immobilisation incorporelles	71 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	268 700.00 €
23- Constructions en cours	105 286,37 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	234 515,97 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	725 502.34 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	0.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	539 949.34 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	19 000.00 €
13 - Subventions d'investissement	166 553.00 €

AUTORISE M le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des

sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget, et AUTORISE M le Maire à signer tout document s'y rapportant

A l'unanimité (pour : 8 / contre : 0 / abstentions : 0)

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SALLES COMMUNALES

réf : D 2025-17

Considérant les nuisances engendrées par les réservations de la salle Polyvalente et de la salle Rive du Nan la commission des salles communales propose de limiter la réservation de la salle polyvalente aux associations et aux habitants de la commune. Ils ont également modifié le règlement intérieur.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

ADOpte, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur des salles communales dont notamment réserver exclusivement la salle Polyvalente aux habitants de la commune

A l'unanimité (pour : 8 / contre : 0 / abstentions : 0)

Informations diverses :

- **Rue de Chevilly** : M. le Maire annonce que la rue de Chevilly est terminée et que les subventions sont arrivées.
- **City stade** : M. le Maire annonce que le City stade est terminé, que l'inauguration aura lieu le mardi 1^{er} juillet 2025 en présence de Mme la Préfète du Loiret, Mme Sophie BROCAS, et de M. le Président du Département du Loiret, M. Marc GAUDET. M. le Maire remercie les agents pour l'aménagement qui a été réalisé autour du City stade.
- **La rénovation énergétique des écoles** : le maître d'œuvre a déposé le permis de construire vers mi-avril, le dossier doit être analysé par l'architecte des Bâtiments de France, ABF.
- **L'éclairage public** : M. le Maire remercie M. Carlos FONSECA pour le rétablissement de l'éclairage public
- **Photovoltaïque** : M. le Maire souligne que le sujet est écarté pour le moment.
- **Actes de vandalisme** : M. le Maire souhaite rappeler les divers actes de vandalismes qui ont eu lieu. Il ajoute que la vidéoprotection devrait être installée dans les mois à venir. Il informe également le Conseil Municipal que la préfecture a accordé une subvention à hauteur de 11 753 €.
- **Recensement** : Le recensement de la population de clôture avec 1 299 habitants.
- **Evènement climatique** : la commune a subi plusieurs événements pluvieux ayant entraîné des inondations : 21 juin 2024, 21 septembre 2024, 9 octobre 2024 et 3 mai 2025. Certains ont vécu de très près les inondations. M. le Maire remercie M. Hervé JOLY, Mme Estelle GALVAO, M. Jérôme PRE et les agents communaux pour l'aide apportée.
- **Nomination du City stade** : Mme Estelle GALVAO fait savoir que les enfants de l'école ont nommé le City stade : « Multisport forêt ».
- **Réunion sur le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement** : il faudra porter à connaissance aux habitants de la commune que le prix de l'eau va augmenter considérablement. La CCF s'est engagé à réaliser une communication pour les habitants.
- **OPAH** : La communauté de Communes de la Forêt s'est engagée pour favoriser l'amélioration de l'habitat des propriétaires de son territoire. Les habitants peuvent encore profiter de ces aides jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

Questions diverses :

- **Sol de l'Eglise** : M. Hervé JOLY souhaite connaître la date de réfection du sol de l'Eglise. M. Jérôme PRE l'informe que le sol de l'Eglise sera restauré dans les jours à venir.
- **Avaloir route d'Artenay** : M. Hervé JOLY souligne qu'un avaloir a été écrasé route d'Artenay. M. Jérôme PRE a déjà transmis l'information à la CCF.
- **Date pour la réunion de la commission animation** : Mme Sophie AMMELOOT souhaite fixer une date pour la prochaine commission animation. Après divers échanges, la date retenue est le mardi 20 mai 2025 à 18h.
-

Fin du conseil : 21 :45

En mairie, le 15/05/2025
Le Maire

Jacques VAN BELLE